ASS MONTLIVAULT RANDONNEE EQUESTRE

Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ASS MONTLIVAULT RANDONNEE EQUESTRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ASS MONTLIVAULT RANDONNEE EQUESTRE Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

*Les champs précédés d'un * doivent être complétés.*

Raison sociale ou nom du débiteur

Numéro et nom de la rue

Code postal

* Ville

FRANCE
Pays

Numéro d'identification international du compte bancaire IBAN

Code international d'identification de votre banque BIC

* ASS MONTLIVAULT RANDONNEE EQUESTRE
Nom du créancier devant apparaître dans l'ordre de prélèvement

* FR07ZZZ88AB2B
Identifiant du créancier ICS

* HERBAGE EST
Numéro et nom de la rue

4 1 3 5 0
Code postal

* MONTLIVAULT
Ville

FRANCE
Pays

Type de paiement Paiement récurrent / répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

Nom du signataire

Date JJ MM AAAA Lieu

Signature

Personne à contacter pour modifier ou révoquer un mandat de prélèvement (modification des coordonnées bancaires, réclamation)

ASS MONTLIVAULT RANDONNEE EQUESTRE
Raison sociale du créancier

MME GODILLON MARINE (PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION AMRE)
Nom du contact

HERBAGE EST
Numéro et nom de la rue

4 1 3 5 0
Code postal

MONTLIVAULT
Ville

02 54 20 55 50
Téléphone

cem.amre@orange.fr
Mail

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.